

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants



JUILLET 2008

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Au moment où j'écris ces lignes, nous apprenons que les pertes hivernales ont de nouveau été considérables. Dans les ruchers que je connais ou observe, des ruches sont vides. Certaines n'ont pas de hausse ; l'essaimage a passé par-là. D'autres, le 25 mai, ont une troisième hausse ! Allez expliquer tout cela.

Depuis quelques jours, on a basculé dans le cycle des jours décroissants. Et nos protégées en ont dûment pris note. Les ressources mellifères diminuent, les fleurs sont beaucoup moins nombreuses à butiner. Heureusement qu'il y a encore des miellats qui vont donner à nos miels cette couleur foncée et ce goût plus corsé.



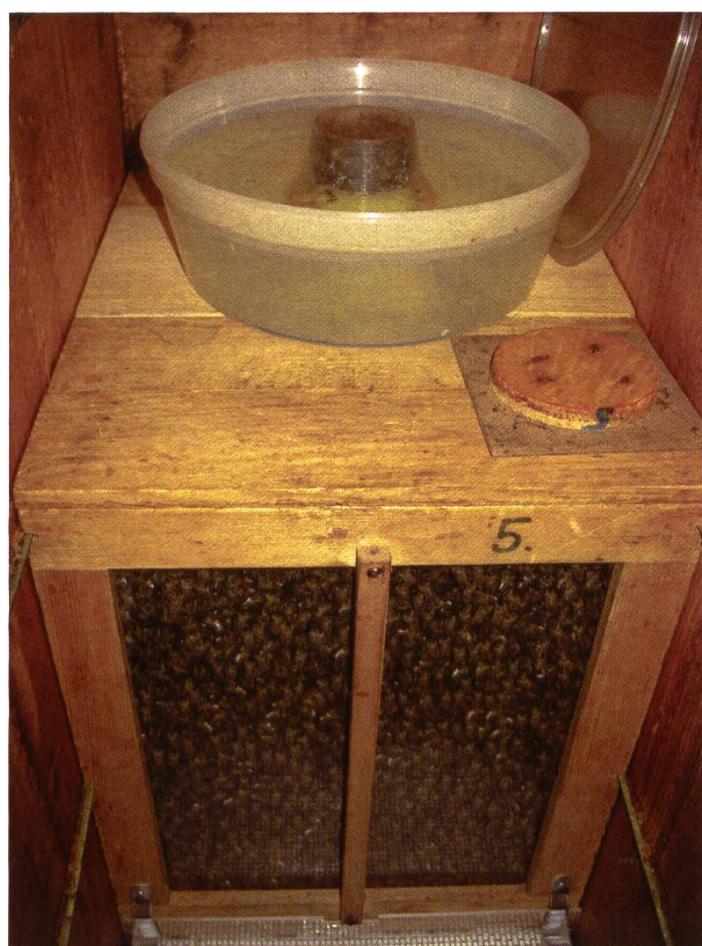
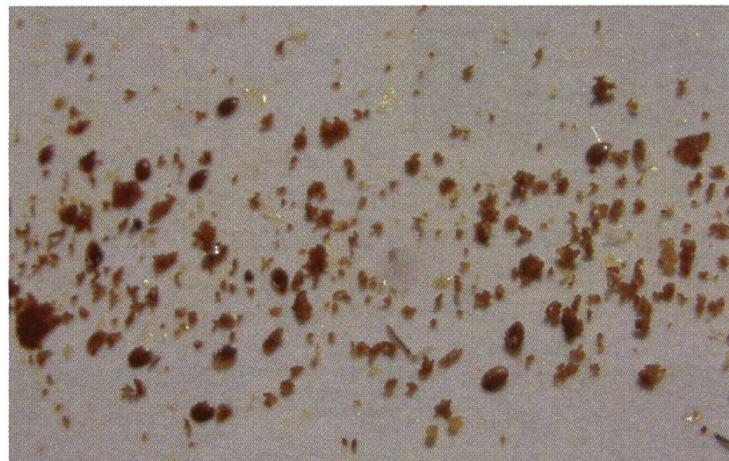
Le gros du travail de la reine et des butineuses est réalisé. Les mâles n'ont qu'à bien se tenir car leurs jours sont désormais comptés. L'apiculteur, lui, va au devant de semaines cruciales pour l'avenir de ses colonies. Si le nourrissage et la lutte contre varroa ne sont pas effectués avec la plus grande rigueur, la survie des colonies ne sera tout simplement pas garantie.

Juillet est donc le mois où nous allons faire la dernière récolte. Inutile de retarder ce processus jusqu'en août pour récolter jusqu'aux derniers 100 gr de

miel. Laissez des provisions à vos chéries ; et tout ce qu'elles récolteront en août sera tout cela de moins à fournir en sirop. Et puis, une trop forte ponction de leurs réserves tombant à un moment où les butineuses ne récoltent pas grand-chose peut induire un arrêt de ponte. Pour le processus de la récolte, de l'extraction, de la maturation, de la mise en pots, etc, je vous renvoie à mes commentaires dans la revue de juin.

A fin juillet, **vous devez** avoir terminé la récolte. Pourquoi ?

Varroa se développe de manière exponentielle à un moment où la surface de couvain diminue. Résultat : le nombre d'abeilles naissant avec des handicaps augmente rapidement. De plus, les recherches l'ont prouvé, varroa est un vecteur de virus. On sait qu'en période d'élevage, le nombre de varroas triple toutes les trois semaines. L'apiculteur qui tient à ses abeilles déduira lui-même et logiquement qu'il doit commencer les traitements dès les premiers jours d'août.



Par ailleurs, le nourrissage est un processus qui épuise les abeilles. Autant faire faire ce dur labeur par des butineuses qui vont de toute manière bien-tôt mourir. Et épargner ainsi les abeilles d'hiver qui vont naître dès la seconde moitié d'août. J'espère vous avoir convaincus. Mais je remettrai la compresse le mois prochain!!!

Posez vos langes graissés pour chiffrer la chute naturelle de varroa. Vérifiez la chute de ces bestioles. De préférence chaque jour, sur une période de trois à quatre jours. Vous éviterez ainsi de sous-estimer leur nombre puisque les fourmis raffolent des cadavres de varroa. En aucun cas, la chute quotidienne ne devrait dépasser quatre individus. En effet, selon de nombreuses

expériences, à une chute de quatre varroas/jour correspond une population de 2000 varroas dans ladite colonie. A ce niveau d'infestation, le moment critique se situe entre le 15 juillet et le 15 août. Sans intervention de votre part – vous, le seul prédateur connu de varroa - l'effondrement guette. Même des colonies qui paraissent fortes aujourd'hui peuvent être anéanties demain ; les jeunes abeilles sont handicapées, les vieilles sont malades et les butineuses meurent en grand nombre.

Visitez la colonie après la récolte. Les abeilles deviennent plus agressives à cette saison, prêtes à tout pour défendre leurs provisions... et pour aller piller celles des autres. Vous contrôlerez en dernier la colonie la plus agressive et la tiendrez sous votre contrôle par un dosage adéquat de fumée. Quitte à reporter la visite si l'excitation devait être trop grande. Contrôlez la présence de la reine. Marquez-la si elle n'a pas sa petite pastille ; les populations sont déjà moins nombreuses et vous la trouverez donc plus facilement. Vérifiez l'état du couvain : il doit être homogène, entouré de réserves de pollen et de la « banane » de miel operculé.

Chère apicultrice, cher apiculteur : bien du plaisir.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion : écrivez à phreyvaud@hotmail.com

Merci d'indiquer nom, prénom et domicile.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Notre assortiment contient plus de 1000 articles pour l'apiculture, vous trouverez un très grand nombre de ces articles dans nos points de vente.

Vous profiterez d'un service personnalisé par des personnes compétentes et dévouées.

Points de vente Bienen-Meier en Romandie

1880 Bex:

Pierre-Yves Marlétaz,
Rue du Simplon
Tél. 024 463 38 38

1725 Posieux:

Nadine & Ruedi Schläfli,
Route des Musées
Tél. 026 401 00 42 / 079 687 69 53

1147 Montricher:

Monika Lüthi,
Quincaillerie Le Canada
Tél. 021 864 50 66

3232 Ins / Anet:

Jürg & Margareth Frei,
Bielstrasse 12 – 3232 Ins / Anet
Tél. + Fax 032 313 32 03

Revendeurs exclusifs de produits Bienen-Meier

1680 Romont:

Commerce de Fer SA,
Rte de l'Industrie 20
Tél. 026 651 93 93

1950 Sion:

Quincaillerie Walpen,
Grand-Champsec 12
Tél. 027 203 45 55

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**
Une entreprise de R. Meiers Söhne SA